COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pour diffusion immédiate

Un grand projet pour le lac Mégantic et son bassin versant 404 199 \$ sur 5 ans pour remettre en état et conserver l'habitat

Scott, le 19 avril 2021. – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'annoncer l'obtention d'une contribution de 404 199 \$ pour son projet Remise en état et conservation de l'habitat du lac Mégantic et de son bassin versant. Au cours des cinq prochaines années, le COBARIC travaillera avec tous les acteurs du milieu pour réduire l'apport de sédiments dans le lac et ses tributaires et protéger l'habitat du poisson. « MRC, municipalités, associations et citoyens sont déjà prêts à travailler en collaboration pour améliorer la qualité de leur lac et faire de ce projet un succès! » explique Marie-Ève Théroux, coordonnatrice du projet.

À l'été 2021, le COBARIC caractérisera l'ensemble du territoire afin d'avoir une meilleure connaissance de l'état de la situation. Cette première étape permettra de déterminer quels sont les meilleurs endroits où il faut agir, mais surtout comment agir.

Un processus de collaboration et de concertation sera par ailleurs entamé avec les différents acteurs du milieu : municipalités, MRC, Association pour la protection du lac Mégantic et de son bassin versant, Association de chasse et pêche du lac Mégantic, producteurs agricoles et forestiers. Ainsi, le projet pourra répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Ce projet est possible grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada. L'objectif principal de ce projet est la restauration et la protection de l'habitat du poisson, entre autres en réduisant la sédimentation. Pour ce faire, des aménagements seront réalisés dans les cours d'eau afin de restaurer des processus naturels ou de créer des habitats pour le poisson. D'autres aménagements viseront une meilleure gestion des eaux de pluie, une autre source d'apport de sédiments. De plus, des activités de sensibilisation permettront de promouvoir les meilleures pratiques à adopter pour protéger l'habitat du poisson.

À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions.

Source:

Véronique Brochu Directrice générale 418-389-0476, poste 1 <u>direction@cobaric.qc.ca</u>

Pour information:

Marie-Ève Théroux Coordonnatrice, chargée de projets en géomatique 418-389-0476, poste 2 coordination@cobaric.gc.ca

Photos:

En pièce jointe, vous trouverez deux photos du lac Mégantic, courtoisie de M. Jean-François Hall.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

